



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°18-2018-10-014

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2018

# Sommaire

## **Centre Hospitalier George Sand**

18-2018-07-16-001 - ASTREINTE ADMINISTRATIVE N°

DIR.COMMUNE-DELEG.SIGNATURE-ASTR. ADM-2018-013 (2 pages)

Page 3

Centre Hospitalier George Sand

18-2018-07-16-001

ASTREINTE ADMINISTRATWE  
N° DIR.COMMUNE-DELEG.SIGNATURE-ASTR.  
ADM-2018-013

*Pendant les astreintes administratives de Direction, délégation est donnée à la personne d'astreinte au titre de la Direction pour signer tous documents nécessaires au bon fonctionnement de l'astreinte administrative*



**DECISION PORTANT  
DELEGATION DE SIGNATURE**

**ASTREINTE ADMINISTRATIVE**

**N° DIR.COMMUNE-DELEG.SIGNATURE-ASTR.ADM-2018-013**

**LE DIRECTEUR**

- Vu l'article L 315-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu les articles D 315-67 à D 315-70 et R 314-69 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu la Convention de Direction Commune du 1<sup>er</sup> Janvier 2014 entre le Centre Hospitalier George Sand (Cher) et l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Résidence du Parc » de Saint Florent sur Cher ;
- Vu l'Arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion (CNG) en date du 11 Juin 2014 portant nomination dans le cadre de la Convention de Direction Commune susvisée, de Monsieur Jean-Paul SERVIER, en qualité de Directeur du Centre Hospitalier George Sand à Bourges et de l'EHPAD de Saint Florent sur Cher à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2014 ;
- Vu l'effectif administratif de l'EHPAD de Saint Florent sur Cher ;
- Vu la Décision portant Délégation de Signature n° DIR.COMMUNE-DELEG.SIGNATURE-ASTR.ADM-2017-011 du 21 Février 2017 ;
- Vu la Décision portant Délégation de Signature n° DIR.COMMUNE-DELEG.SIGNATURE-SUP.DIR-2016-009 du 29 Juillet 2016 ;

**DECIDE**

**Article 1 :**

Les astreintes administratives de l'EHPAD de Saint Florent sur Cher sont assurées conformément au tableau d'astreinte :

- En semaine Madame Ariane ROUQUETTE, Directrice Adjointe.  
En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Ariane ROUQUETTE, Directrice Adjointe, délégation de signature est donnée dans l'ordre ci-après, selon les présences, à :
  - Monsieur Philippe FRUIT, Adjoint des Cadres
  - Madame Bénédicte DA ROCHA, Infirmière Coordinatrice
  - Madame Karine BRISSET, Infirmière Coordinatrice du SSIAD
  - Madame Frédérique DABERT, Adjoint Administratif
  - Madame Nathalie NAUDIN, Adjoint Administratif
  - Madame Sabine DIJOUX, Adjoint Administratif
- En week-end et jours fériés, Madame Ariane ROUQUETTE, Directrice, Monsieur Philippe FRUIT, Adjoint des Cadres, Madame Bénédicte DA ROCHA, Infirmière Coordinatrice, Madame

Karine BRISSET, Infirmière Coordonnatrice du SSIAD, Madame Frédérique DABERT, Adjoint Administratif, Madame Nathalie NAUDIN, Adjoint Administratif, Madame Sabine DIJOUX, Adjoint Administratif.

**Article 2 :**

Pendant les astreintes administratives, délégation est donnée à la personne d'astreinte pour signer tous documents nécessaires au bon fonctionnement de l'astreinte administrative.

**Article 3 :**

**Cette Décision s'applique à compter du 16 juillet 2018** remplace et abroge la Décision n° DIR.COMMUNE-DELEG.SIGNATURE-ASTR.ADM-2017-011 du 21 Février 2017 ainsi que toutes Décisions antérieures.

Fait à Bourges, le 16 juillet 2018

LE DIRECTEUR

**SIGNE**

Jean-Paul SERVIER

**VISA :**

- Mme Ariane ROUQUETTE
- Monsieur Philippe FRUIT
- Madame Bénédicte DA ROCHA
- Madame Karine BRISSET
- Madame Frédérique DABERT
- Madame Nathalie NAUDIN
- Madame Sabine DIJOUX

**DESTINATAIRES**

- Intéressés
- Madame la Trésorière de l'EHPAD
- Monsieur le Délégué Territorial de l'Agence Régionale de Santé du Centre Délégation Territoriale du Cher pour information
- Dossier "Décision de délégation de signature" (Service Financier) du Centre Hospitalier George Sand et de l'EHPAD
- Dossier Conseil d'Administration (pour communication) de l'EHPAD
- Service Communication (site internet/intranet et affichage)
- Recueil des Actes Administratifs
- Affichage au sein de l'EHPAD